

Au cœur des recherches sur les sociétés et les espaces ruraux

Mrsh, salle des Actes

2 mars 2010 – 14 h30 – 19h 00

Responsable(s) scientifique(s) : Jean-Marc Moriceau, Philippe Madeline

Compte rendu réalisé par

Virginie Michelland (*Master 2 en Histoire Moderne*)

Julien Alleau (*Doctorant en Histoire Moderne*)

Les livres de raison, ou comment sauvegarder la mémoire de la famille : France, XV^e-XVIII^e siècle

Sylvie Mouysset

Professeur d'histoire moderne à l'Université de Toulouse Le Mirail

Le titre choisi par Sylvie Mouysset révèle quelques aspects caractéristiques des livres de raison, cette source « caméléon » plus ou moins bien conservée suivant le type de support choisi par son auteur, le scripteur, qui possédait souvent peu de qualités littéraires.

Définition, description, pratique

Ces écrits relèvent de la littérature domestique privée. Ils sont produits dans le cadre de l'exploitation familiale, du château, de l'étude, de l'atelier, parfois du monastère, du presbytère ou de la ferme, par le maître de maison, le chef de famille, qui y consigne les menus et hauts faits de l'histoire familiale en l'inscrivant parfois dans la grande histoire par des marqueurs temporels, des allusions à des événements historiques retentissants comme l'assassinat du duc de Guise ou celui d'Henri IV.

Cette pratique est propre aux sociétés européennes. Ces écrits sont conçus pour être transmis de père en fils afin de perpétuer la mémoire de la famille (en moyenne, trois générations de scribes se succèdent). Rédigés dans un cadre strictement privé, ces documents ne sont en aucun cas des journaux intimes et encore moins des agendas. S'il ne traîne pas sur la table, le cahier est accessible à l'ensemble du « cercle de la famille », pour y tracer ses premières lettres ou y esquisser quelques portraits. Le père laisse à son fils la place et le soin de compléter le manuscrit en inscrivant par exemple la date de son propre décès à l'emplacement où sa naissance et son mariage avaient été mentionnés, à moins qu'il ne revienne lui-même un peu plus tard sur ses précédents écrits. Et un drame familial se noue lorsque le fils mourant trace un trait sur la page blanche laissée par son père : il ne poursuivra pas la tradition paternelle et la mémoire de la famille s'éteindra avec lui. Les livres de

raison s'inscrivent donc dans le temps long et consignent les actions déjà réalisées, les faits accomplis dans un passé plus ou moins proche, et non ceux qui restent à accomplir. Ils s'organisent parfois, comme chez Montaigne, comme des Ephémérides : tel jour de juillet, trois événements se sont produits à des époques différentes : la mort glorieuse du fils aîné à la bataille de la Somme en 1916 figurera ainsi sur la même page que les mauvaises récoltes de juillet 1637, 300 ans plus tôt.

Davantage qu'un aride livre de comptes « dans lequel un bon ménager ou un marchand écrit tout ce qu'il reçoit et dépense pour se rendre compte et raison à lui-même de toutes ses affaires » comme le décrit Furetière, le livre de raison informe sur « le cours ordinaire des choses de la vie » et nous introduit dans le cadre intime du foyer. Le chef de famille y témoigne de sa volonté de diversifier ses domaines en les agrandissant, de sa bienveillance quant à l'éducation de ses enfants, y donne des recettes vétérinaires, médicales ou d'appâts « pour attraper les loups, renards et autres bêtes puantes » utiles aux générations futures. Il s'agit donc de compter ses biens et les siens pour savoir et faire savoir à ses successeurs sur qui et sur quoi l'on peut compter. Ces écrits peuvent aussi faire office de pièces probatoires pour prouver un lien de famille en déclinant son identité ou faire remonter l'origine d'un privilège à un service rendu au Roi par un ancêtre. Enfin, il s'agit de laisser des traces du temps et ainsi de sauvegarder la mémoire de la famille.

Quels usages peut-on faire de ces documents ?

Après la naissance de l'atelier du livre de raison en 1892, Robert Mandrou fut le premier, en 1962, à avoir ressuscité cette source et à en avoir souhaité l'inventaire. Leur étude a été enrichie par Madeleine Foisil, fondatrice de « l'écriture du for privé », qui y relève de menus faits, des trocs ou des marchandages de produits de la ferme qui n'apparaissent pas dans les archives publiques mais donnent de précieuses informations sur la vie quotidienne. Mais « la porte reste ouverte à bien des découvertes » et Sylvie Mouysset propose quelques pistes nouvelles d'usages possibles du livre de raison en histoire rurale, particulièrement en histoire sociale et culturelle.

Il est des mutations économiques et sociales imperceptibles dans les archives publiques et que ces documents peuvent révéler. Les flux animant la ferme passent inaperçus dans les sources habituelles et ne permettent pas toujours de repérer les ascensions ou régressions sociales dont le scripteur ne manquera pas de se faire l'écho ou qu'il ne pourra dissimuler. Les livres de raison peuvent témoigner de l'outillage mental de la famille. Une prière griffonnée trahira la dévotion particulière de la maisonnée pour tel ou tel saint ; une écriture et une signature plus ou moins maladroites révéleront le niveau d'éducation et de culture par le biais de la pratique de l'écrit ; les comptes montreront la maîtrise de la gestion de l'exploitation. Et les femmes ? Elles sont malheureusement muettes, pas assez alphabétisées ou éphémères chefs de famille entre un époux décédé et un fils encore trop jeune pour reprendre le flambeau. Pourtant, la fermière prend une part très active à l'exploitation du domaine et le veuvage élargit parfois ses responsabilités.

Les livres de raison nous introduisent donc au plus près du foyer où bat le cœur de la famille, et révèlent des aspects insoupçonnés ou négligés de la vie familiale et sociale sous l'Ancien Régime. Ils excluent bien sûr les plus pauvres qui n'ont pas accès à l'écrit, mais on souhaiterait dans bien des cas entendre crisser la plume du scripteur et savoir pourquoi elle crisse. Si les Montaigne ou les Vayssette, bavards et habiles de leur plume, ne sont pas les plus nombreux, on appréciera les mines d'informations transmises par ces écrits qui traduisent souvent un plaisir de l'énumération et du

savoir et révèlent combien le chef de la métairie a planté d'arbres et semé de blé, ce que l'historien ruraliste cherche parfois en vain dans les archives publiques.

Débat :

Jean-Marc Moriceau constate l'intérêt et l'originalité des livres de raison, exploitables par les historiens de toutes les périodes depuis la fin du Moyen Âge, quel que soit le cadre spatial considéré, étant donné la diversité du cadre de production de ce document, en ville ou à la campagne, au monastère, à l'atelier ou à la ferme. Ces écrits sont produits librement, sans risque de censure, par tous les acteurs économiques de la vie quotidienne, dans un cadre domestique. Les livres de raison reflètent des réalités individuelles, des parcours personnels plus ou moins communs. Ici, les auteurs « viennent d'en bas » et non, comme pour la plupart des sources, des pouvoirs publics, producteurs habituels des écrits officiels. À partir du XIX^{ème} siècle, le nombre de livres de raison diminue dans les fonds d'archives publics, à l'échelle nationale ou départementale. Mais dans les fonds privés, nombre de ces écrits domestiques n'ont pas encore trouvé leurs historiens. Combien de cahiers aux pages jaunies, à la reliure usée, sont menacés de disparition car trop dégradés pour être conservés ? Combien d'héritiers brûlent ces carnets dans lesquels l'aïeul a noté les menus faits de la vie quotidienne, le nombre de moutons achetés à la foire ou la superficie des terres labourées dans la journée ? Les fonds privés contiennent nombre de ces trésors cachés, abondamment décrits mais seulement reconnus par les historiens de la période contemporaine pour leurs contenus. Ces écrits apparaissent souvent par hasard et leur quantité demeure insoupçonnée car, à mesure que les hommes puis les femmes s'alphabétisent, les petits propriétaires, membres de la bourgeoisie et des classes moyennes et supérieures, produisent de plus en plus d'écrits, entre 1750 et 1900. En outre, au XVIII^{ème} siècle se répand le modèle de la femme d'affaires veuve, garante de la transmission du patrimoine aux héritiers de son défunt mari, et dépositaire de la gestion commune.

Jean-Marc Moriceau constate aussi un changement dans le rapport au temps, au XX^{ème} siècle, où les livres de raison prennent l'usage, qui nous est plus familier, d'agendas. Le cahier sert alors de support à l'exposé de ce que l'on doit faire. La relation entre ces deux documents est forte mais la fabrication industrielle des agendas entraîne la disparition du livre de raison. Jean-Marc Moriceau mentionne alors un livre de raison d'où il a tiré beaucoup d'informations et qui l'émeut tout particulièrement : celui de Jeammerey Duval. Longtemps analphabète et parlant patois, ce garçon a connu toutes les difficultés de la fin du règne de Louis XIV : le froid, les loups, les épidémies, la misère. Ayant enfin atteint la prospérité, il s'alphabétise et raconte son enfance : voilà un parcours exemplaire et un témoignage passionnant qui entraîne le lecteur au fond des chaumières où l'on n'écrit pas. Le livre de raison est dans ce cas révélateur des transformations sociales. Mais ce document alimente aussi l'étude des rapports entre la ville et la campagne. Jean-Marc Moriceau reprend sur ce point la piste de recherche proposée par Sylvie Mouysset qui consisterait à utiliser les livres de raison comme révélateurs des relations commerciales et menus échanges quotidiens animant les différents secteurs économiques. Enfin, les scripteurs peuvent éclairer, par leurs écrits, l'histoire environnementale en exprimant leur perception des calamités, des phénomènes climatiques, des maladies animales ou des épidémies dont sont victimes leurs contemporains. Le récit témoignera dans ce cas de la perception locale de l'événement. Comparé avec les livres de raison produits à la même époque dans d'autres régions, il rendra compte de la diversité régionale dans le déroulement et la perception d'un phénomène. Enfin, les livres de raison permettent de situer l'individu dans son réseau de relations : le gentilhomme campagnard, le notaire, l'artisan et le paysan entretiennent tous des relations différentes avec leur voisin ou leur seigneur. Quel que soit son secteur d'activité, il est toujours en train de commercer et rend compte de ses moindres

transactions dans son livre de raison. Celui-ci permet alors d'esquisser une cartographie sociale d'une communauté. Le scripteur est nos yeux et nos oreilles pour connaître la société à laquelle il appartient.

Philippe Madeline reconnaît quant à lui la dimension sociale du livre de raison émanant, rappelons-le, non seulement de personnalités mais aussi « d'hommes comme les autres ». Ici ou là, apparaissent quelques références à des vêtements achetés ou vendus par le scripteur ou par les autres, à des aliments goûtés à la table familiale ou chez l'aubergiste. L'auteur observe et rend compte de tout ce qui lui paraît peut-être anodin mais intéresse beaucoup l'historien ou le géographe ruraliste. C'est ainsi que le chercheur suit l'évolution de la mode et des goûts, des habitudes de consommation, et constate la modernisation des outils ou du mobilier. Les livres de raison constituent dans ce cas un complément aux inventaires après décès. Mais Philippe Madeline déplore lui aussi la rareté de ces documents par rapport aux archives notariales et aux rôles de taille. Le chercheur peut se réjouir lorsqu'il trouve mention d'un livre de raison dans une liste d'archives familiales.

Clotilde Lemarchant revient ensuite sur les indices d'une mobilité sociale ascendante plus perceptibles qu'en cas de mobilité descendante dans ces livres de raison qui privilégient les histoires extraordinaires et les réussites de leur auteur. Le déclin de la famille a tendance à rester un secret bien gardé, et si l'on se fait l'écho de la faillite du voisin, on tait ses propres soucis financiers, que seules révèlent alors les ventes et les hypothèques auxquelles le maître de maison doit recourir. Mais Jean-Marc Moriceau fait remarquer que cette mobilité descendante peut-être perçue malgré tout par plusieurs facteurs. Souvent, les aînés s'en sortent alors que l'on perd la trace des cadets, soudain disparus des réseaux sociaux et des livres de raison. Les recettes et la taille de l'exploitation diminuent ; certains ne peuvent même plus acheter le support sur lequel raconter l'histoire de la famille. Si les premiers savent écrire et conservent parfois une bonne situation, les derniers ne sont pas alphabétisés ; ils n'écrivent donc pas et ne peuvent signer en bas de leur acte de mariage. Ou bien, leur écriture sera maladroite, hésitante. De même, sans ressources, ne pouvant constituer un dot, les plus jeunes des familles nombreuses et appauvries disparaissent de l'écrit. Les livres de raison sont des indicateurs culturels intéressants qui témoignent de la volonté de garder une trace : avec le déclin de la famille, s'arrête le livre de raison et l'on repense au drame du jeune fils unique mourant qui trace un trait sur la page blanche laissée par son père, indiquant qu'il ne poursuivra pas l'écriture du livre et que la mémoire familiale disparaîtra avec le dernier héritier de l'exploitation.

Marcel Rousard, livre enfin son expérience de recherche sur le livre de raison du sieur de Gouberville. Il montre comment il utilise ce document pour mener à bien une enquête sur l'exploitation agricole. Si le livre de raison révèle l'extraordinaire, l'habituel, le banal, la situation normale, apparaissent entre les lignes, à travers ce que l'auteur ne prend pas la peine d'écrire. Ainsi, pour évoquer la force de travail disponible dans l'exploitation, Gouberville n'évoque que les hommes. Les femmes, sous sa plume, ne paraissent pas prendre part au travail quotidien, alors que la fermière ne connaît ni dimanche ni jour férié car elle doit chaque jour s'occuper au moins du bétail et du repas. Il faut donc deviner leur présence, que Gouberville ne signale pas. La même remarque s'impose pour les notations météorologiques, que l'auteur rédige environ une fois tous les six jours. Le temps semble plus souvent beau que mauvais et il fait meilleur en hiver qu'en été : en fait, le beau temps devient exceptionnel dans un lieu où l'humidité apparaît normale. Le scripteur évoque également toutes les chutes de neige. Quarante en dix-sept ans sont repérable et, étant

exceptionnelle, il n'en manque sans doute aucune. Toutes ces notations utiles témoignent d'un rapport au temps différent du nôtre. Au XVI^{ème} siècle, on ne vit pas longtemps ; on réduit donc les précisions à celles qui ont le plus d'importance. Les livres de raison sont donc des prismes extraordinaires permettant d'envisager par exemple une étude sur les risques naturels.

Sylvie Mouysset conclut sur une note littéraire en évoquant François Mauriac qui poursuivait les livres de raison commencés par ses ancêtres dans le sud-ouest de la France, où le souci de transmission du savoir et de la mémoire était particulièrement grand.

Éducation et territoire : bilan et perspectives de recherches de l'OER

Yves Alpe

Maître de conférences HDR en sociologie à l'IUT de Digne (Université de Provence)

Par son expérience personnelle et professionnelle, Yves Alpe a été confronté aux problématiques de l'enseignement en milieu rural. Il montre qu'elles sont le plus souvent ignorées, secondaires à tout le moins. Contrairement à la relation école-ville, l'école rurale n'est pas médiatisée et le territoire rural est victime de processus de stigmatisation.

Très tôt, en 1962, l'équipe de la revue *Population* (INED) a travaillé sur les différences territorialisées de l'accès en 6^e. Après la massification scolaire, face au débat social qui montait dans le rural, le ministère lança, au début des années 1990, une étude avec un renversement complet de perspective : contrairement aux conclusions du rapport de 1962, les ruraux (définis par lieu de résidence et de scolarisation) ont les meilleures performances scolaires. Ils ont cependant des ambitions moins importantes que les urbains et une propension à choisir les formations courtes.

Les ruraux sont-ils défavorisés ?

C'est sur cette question que, dès 1997, le travail a débuté. Les données disponibles n'étaient pas satisfaisantes et le groupe interdisciplinaire de recherche, auquel appartient Yves Alpe, émettait des doutes sur les discours politiques et scientifiques concernant les parcours scolaires (résultats et orientations) ainsi que sur l'opportunité des politiques éducatives « territorialisées ». Car il est une variable, telle une idée reçue, qui a focalisé l'attention : l'isolement, duquel découlerait un accès défavorisé à la culture.

Motivés par ces constats, une enquête fut lancée sur 10 ans (1999-2009) à partir d'un échantillon d'élèves ruraux suivis du CM2 à la 2^{nde} dans les trois types d'espaces ruraux définis par l'INSEE (pôle rural, rural sous faible influence urbaine, rural isolé). Furent ainsi rassemblés 12 000 questionnaires (élèves et parents), complétés par des fiches établissement (220 écoles rurales et une soixantaine de collèges) et par des enquêtes auprès de divers acteurs. Pour se confronter aux résultats du ministère, la même typologie quant aux origines sociales fut adoptée. L'objectif était de prendre en compte les performances scolaires et trajectoires, la mobilité géographique dans ces trajectoires, les âges, les modalités de scolarisation (tailles des classes et établissements), les représentations des élèves et de leurs parents au sujet des écoles et du territoire ainsi que les projets et ambitions. Les élèves ont

ainsi été interrogés quatre fois (CM2, 5^e, 3^e, 2^{nde}), ce qui implique de la déperdition. Des 2490 élèves interrogés dans six départements français à l'origine (Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche, Drôme, Haute-Loire, Haute-Saône), il n'en restait que 900 à la fin pour lesquels toutes les informations étaient disponibles.

De cette enquête, il apparaît que le niveau de performance des élèves ruraux, observé par les tests d'évaluation, est au moins comparable aux urbains et que les résultats en fonction des origines sociales sont même supérieurs. Une tendance à sous-estimer leurs possibilités par rapport au projet scolaire et professionnel est patente. Le nombre d'élèves souhaitant faire des études supérieures diminue avec le temps (entre le CM2 et la 3^e) et le choix des professions témoigne d'une certaine « autocensure ». Les projets sont modestes mais réalistes car il y a une forte cohérence entre choix scolaires et projets professionnels. On observe également une réticence à la mobilité géographique. Tout comme la réticence à la ville, le privilège de la région d'origine diminue en vieillissant.

Les représentations de l'école rurale tournent autour de stéréotypes, positifs ou négatifs, souvent contradictoires. L'isolement, force et faiblesse, ressort, fruit d'une vision produite par une « idéologie du territoire ». Parallèlement, l'institution met en place des politiques de « rupture d'isolement ». Pourtant, à l'analyse, ces dispositifs n'ont aucun effet sur les résultats et orientations. Au fond, apparaît un territoire stigmatisé où le jugement porté sur l'isolement masque des questions en rapport avec la diversité sociale. Les acteurs répondent soit par injonction de l'administration, soit par des initiatives personnelles, avec toutes sortes de stratégies destinées à rompre l'isolement. En réalité, il est difficile de vérifier si c'est efficace et, pire encore, d'observer si l'isolement produit quelque chose. Les élèves témoignent d'un attachement au territoire ; les plus favorisés ont une vision opportuniste du territoire contrairement aux plus pauvres, recherchant une insertion de proximité.

Education et « effets de territoire »

Pour appréhender ce lien, un cadre composé par l'école, la communauté et le territoire doit être interrogé. Des systèmes de pression complexes et interactifs y entrent en jeu : l'éducation et l'apprentissage, le lien social et la « densité des liens sociaux », le développement local ou encore les politiques éducatives.

Plusieurs difficultés demeurent. Étudier l'école rurale, c'est avant tout s'interroger sur l'idée de « local » ; or ce concept n'est pas sociologique et, s'il a été utilisé, associé à des approches ethnosociologiques ou monographiques, le cadre intellectuel n'était en rien heuristique. Les chercheurs se contentaient de reprendre un cadre défini par les acteurs observés. Par ailleurs, l'histoire de l'éducation est construite contre le local. L'école fonde le sentiment national, aussi, tout ce qui personnalise doit disparaître. Cela conduit donc à requestionner le territoire :

- comme contexte de l'action sociale. Soit le contexte est neutre (tout le monde fait la même chose) ou à neutraliser (interdiction du patois par exemple).
- comme contrainte : isolement et handicaps sociaux localisés avec, en contrepartie, un ensemble d'opportunités en termes de culture et d'environnement.
- comme cadre des politiques éducatives. Pour moderniser, dans les années 90, on a utilisé les nouvelles technologies. L'établissement doit participer à modernisation.
- comme alibi : fermer une école arrange tout le monde. Les enfants vont profiter des transports, de la ville, etc.

Le territoire est un révélateur, mais pour l'école rurale et la politique éducative en milieu rural, est-ce réellement la meilleure notion à utiliser ? En fonction des acteurs, le « rural » est dissimulé, distordu. Les inégalités socio-spatiales sont évidentes, mais quel est le poids des différentes dimensions du territoire (territoire proscrits, appropriés et symboliques) ? Se pose également la question de l'efficacité des politiques éducatives. Si les élèves ruraux ne sont pas défavorisés et si on lutte depuis 30 ans pour lutter contre l'isolement, pourquoi s'être engagé dans pareille politique et pourquoi poursuivre ?

Débats

Philippe Madeline. Cette enquête importante nécessite la prise en compte de nombreux facteurs. Comment prendre en compte les problèmes d'orientation scolaire ? Au regard d'une telle analyse et de la remise en question des politiques éducatives, quelle place cet observatoire occupe-t-il dans le débat politique ?

Yves Alpe. Sur les questions d'orientation, les travaux de Pierre Champollion ont apporté de nombreux éclairages. Le problème n'est pas pris en compte par l'institution et les acteurs de l'orientation ont une « fausse bonne idée ». En effet, pour promouvoir l'égalité entre les élèves, le rural est rejeté. Pourtant, on ne se construit pas contre un territoire. Ce lien au territoire est d'autant plus perturbant que la probabilité d'insertion d'un garçon ayant un BEP en milieu rural est la même que celle d'une fille avec un DUT en ville.

La reconnaissance de l'observatoire est effective mais limitée. Le groupe de recherche représenté par Yves Alpe a répondu à des demandes du ministère, a été sollicité par les syndicats, les mouvements de défenses de l'école. Malgré cette notoriété, l'incidence sur la politique est inexistante.

Jean-Marc Moriceau. Dans la France actuelle, la relation avec le contexte urbain ne peut-elle pas être nuancée alors que le monde rural semble s'uniformiser ? Derrière le concept urbain, n'y a-t-il pas de variantes possibles ? On a l'impression que la résurgence de la ruralité observée au XXe n'existe pas au final, mais qui fait disparaître le rural ? Est-ce l'administration ou vous ? Enfin, y-a-t-il des enquêtes comparables à l'étranger ?

Yves Alpe. Alors que les données s'accumulaient, le poids d'une détermination par le rural diminuait. Seule l'empreinte demeure dans les représentations. Ainsi, l'institution postule que le rural est un handicap et elle tente de l'annihiler en supprimant les écoles rurales. La difficulté d'observer le « territoire » est patente. Il existe 6 définitions en géographie et le concept même n'est pas heuristique. La solution apportée pour cette étude fut de remplacer « territoire » par « effet de territoire » afin de permettre les comparaisons notamment. Au final, la question est : est-ce que le rural est un facteur d'inégalité des chances ? Les contextes sont différents, donc les réponses le sont aussi. Avec l'étranger, un travail a été engagé avec Barcelone, le groupe interuniversitaire de l'école rurale, avec l'université de Leyde. Mais là, les diagnostics sont différents car le contexte est différent. On a une ouverture avec la Suisse, le Canada, etc.

Rémi Rouault. Les Assises des territoires ruraux se sont réunies récemment. Les syndicats agricoles ne se sont pas manifestés, ni le ministère de l'éducation, ni celui de la santé. La DATAR revit, elle a publié des cartes pour préparer ce rendez-vous. Elles montrent des territoires urbains. La ruralité n'est plus un territoire mais a été remplacée par l'idée de « campagne ». L'INSEE a modifié plusieurs

fois la typologie et comme c'est l'emploi qui détermine, il n'y a plus que des pôles. À l'occasion de ces assises, dans le Calvados, la question de l'école a été posée. La réponse fut sans ambages : il n'y a pas de problèmes car elle a déjà été regroupée. Dans un certain nombre de départements, le « regroupement pédagogique » qui était utilisé à la campagne émerge dans les réflexions concernant l'espace urbain.

Edgar Leblanc. Entre académies et régions, il y a des différences dans les parcours et les résultats. Dans vos 6 départements, mesurez vous des différences entre les départements au niveau des parcours ? Et d'un point de vue chronologique, entre 1962 et 2004, avez-vous vu des modifications dans les trajectoires ou est-on resté dans une stabilité par rapport aux performances ?

Yves Alpe. Chercher les différences entre académies n'est pas une solution. Chacune possède un recteur ayant un rôle de fusible : le recteur est mis en cause dans ces performances. Transposée aux départements, la recherche des différences est possible. Mais comment s'interroger sur deux départements dont l'un bénéficie d'une expansion des résidences de personnes aux niveaux élevés et d'une croissance démographique avec un département en abandon, en crise économique, *etc.* ? En Haute-Provence, le taux de mobilité est le plus important alors que c'est le département le plus isolé. Les élèves du rural isolé non nés dans le département ont les meilleures performances car ils sont généralement fils de parisiens, « bobos », *etc.* Les différences entre écoles et collèges seraient intéressantes, mais ne sont pas communiquées.

Jean Rivière. Le rural comme catégorie n'a pas de sens, comme l'urbain et le périurbain. Seul le contexte a un sens. À la notion « d'effet territorial », ne serait-il pas plus adéquat de lui préférer celle « d'effet de contexte » ? Et pour l'analyser, l'utilisation des analyses multi-niveaux est-elle pertinente ?

Yves Alpe. Ponctuellement, sur la question du déficit culturel, les AFC et CRH ont été tentées. Pour analyser l'effet territorial, cela pourrait être réalisé.